Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Avril 2014

N° 80

N° ISSN : 1954-9652

Pierres en lumière : 17 mai

Journée des moulins : 18 mai

DANS CE NUMÉRO :

Pierres en lumière, journée des moulins	*1*
Regnéville	*2*
Victimes civiles	*2*
Sépultures allemandes	*3, 7*
Moulin de Brucourt à Saint-Denis-le-Vêtu	*4, 8*
Cimetières de Saint-Sever et de Villedieu-les-Poêles	*5-6*
Ver, Hambye (baux de moulins)	*8*
Connaissance et curiosité du val de Sienne	*8*

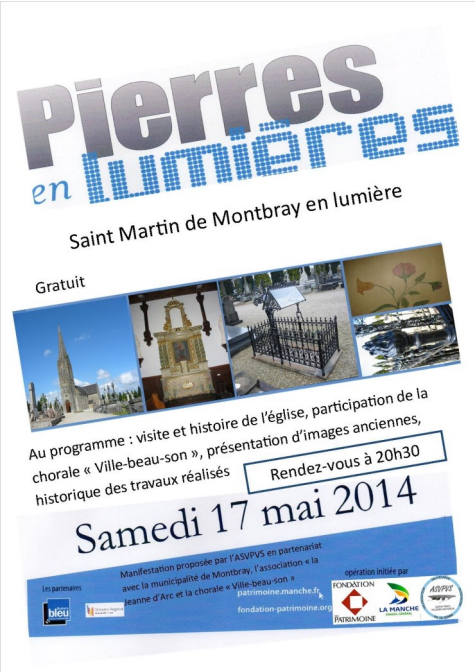

Une fin de semaine riche d'activités : la Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie et le Conseil général de la Manche nous permettent la découverte ou redécouverte de l'église saint Martin de Montbray à partir de 20 h30 pour une évocation historique. Elle sera suivie de la participation du chœur de Ville-beau-son à partir de 21h30 et pendant une heure. Puis ensuite évocation du site par des images anciennes. Ce sera l'occasion de parler de la restauration du monument funéraire « Leguillochet » et de la souscription lancée pour les travaux à l'église. Le lendemain ce sera la visite de sites meuniers. Tout d'abord le moulin de Sourdeval-les-Bois (rendez-vous sur la place de l'église de Sourdeval à 14h), ancien moulin banal de ladite seigneurie de Sourdeval dont une partie des archives sont conservées dans le chartrier de Ducey. Ce moulin n'est plus en activité depuis longtemps mais il fait l'objet d'un projet de réhabilitation par ses propriétaires, MM Prudhomme de l'association des moulins de Normandie. Nous irons, chacun avec sa voiture, après cette découverte, vers Villedieu-les-Poêles pour visiter la minoterie « Lechevallier » de Villedieu du nom de ses propriétaires dans les origines sont de Ver. Ce n'est autre que l'ancien moulin des Chevaliers de saint Jean-de-Jérusalem. Immeuble et outils de travail sont exceptionnels pour avoir été construits et mis en place en 1936-1937. Grâce à la Sienne nous pourrons ainsi tracer la longue histoire d'actualité de ces centres de production de la farine. Ces deux manifestations sont gratuites.

SAUVEGARDE ASVPVS VALORISATION PATRIMOINE GAVRAY PERCY VILLEDIEU-LES-POÊLES VAL DE SIENNE

Textes et photographies de l'auteur : Jacky Brionne, sauf mention contraire.

Regnéville : table des navires francisés (fin)

53	Dupont Auguste, Azime	Blainville	Totalité	Dauphin	Bateau	3.26	Regnéville	Petite pêche
54	Elie Jean, Thomas	Geffosses	Totalité	Providence	Bateau	2.15	Regnéville	Petite pêche
55	Le Cannu Pierre, Aimable	Gouville	Totalité	Jean-François	Bateau	2.61	Regnéville	Petite pêche
56	Troudet Auguste	Regnéville	Totalité	Courrier-des-îles	Bisquine	9.11	Regnéville	Petite pêche
57	Burnel Louis, François	Regnéville	Totalité	Bonne-Célestine	Sloop	29.25	Regnéville	Cabotage
58	Duval Jean-Baptiste	Regnéville	1/3	Jules	Lougre	62.39	Regnéville	Cabotage
59	Girard Jean, François	Coutances	1/3	Jules	Lougre	62.39	Regnéville	Cabotage
60	Ugelin Jean, François, Antoine	Coutances	1/3	Jules	Lougre	62.39	Regnéville	Cabotage
61	Hébert Pierre, François, Marie	Blainville	Totalité	Dauphin	Lougre	2.90	Agon	Petite pêche
62	Sebire César, Auguste	Agon	Totalité	Auguste	Bateau	2.84	Agon	Petite pêche
63	Michel Jean	Blainville	1/3	2 Amis	Bateau	1.60	Agon	Petite pêche
64	Le Febvre Pierre, François	Blainville	1/3	2 Amis	Bateau	1.60	Agon	Petite pêche
65	Tirel Gilles, Ambroise	Blainville	1/3	2 Amis	Bateau	1.60	Agon	Petite pêche
66	Le Comte Jean, Joseph	Tourville	Totalité	Marie	Bateau	1.20	Agon	Petite pêche
67	Grandin Pierre, Paul	Agon	Totalité	2 Sœurs	Bateau	1.76	Agon	Petite pêche
68	Le Febvre Jules, Adolphe	Agon	Totalité	Léon	Bateau	1.82	Agon	Petite pêche
69	Piton François, Auguste	Agon	Totalité	Eugène	Bateau	4.65	Agon	Petite pêche
70	Adelus Paul	Agon	Totalité	Louis		1.25	Agon	Petite pêche
71	Clerot Dalilas, Prosper	Blainville	Totalité	Alvina		1.75	Agon	Petite pêche

Transferts des victimes civiles de la seconde guerre mondiale (fin)

Transfert à Camprond, le 30 septembre 1944 de Denise Vigot femme Lelimouzin décédée le 16 juin 1944 des suites de guerre et inhumée provisoirement à la Minerie à Tribehou.

Transfert le 14 septembre 1944 à Périers, d'Alphonse, André Lallemand, décédé le 21 juillet 1944 des faits de guerre du cimetière de Millières où il avait été inhumé.

Transfert de Méautis vers le cimetière d'Auvers du corps de Marie Dumoncel décédée le 12 juin 1944 du fait de la guerre, le 5 septembre 1944.

Transfert le 17 août 1944, à Carneville d'Albert, Bienaimé, Jean Lemaresquier décédé le 18 juin 1944 des suites de blessures de guerre, inhumé à Sainte-Marie-du-Mont le 18 juin 1944.

Transfert au cimetière d'Equeurdreville, le 10 août 1944, des enfants Huguette Michel et Denise Michel, tués le 31 juillet 1944 sous le bombardement aérien du 31 juillet 1944 à Saint-Martin-de-Bonfossé.

Transfert du cimetière de Martinvast vers le cimetière de La Glacerie, le 24 juillet 1944, du corps de Pierre, Robert, Raymond Travers, refugié à Martinvast et décédé le 23 juin 1944 par suite des bombardements.

Les très nombreux transferts de corps d'Agon seront traités un peu plus tard.

Recherches de sépultures allemandes : réconciliation sur les tombes et travail pour la paix

Par suite d'un accord le 23 octobre 1954 sur les tombes militaires, entre les autorités française et allemande, les corps des soldats allemands inhumés isolément au cours des années de guerre, vont-être relevés et réunis dans des cimetières communs. Messieurs les curés qui connaîtraient sur leur territoire l'existence de tombes ainsi éparpillées, non seulement dans les cimetières, mais encore dans la campagne, sont priés de les signaler à la chancellerie de l'évêché, qui transmettra les renseignements au directeur du service pour l'entretien des sépultures militaires allemandes en France.

C'est ainsi qu'à partir de mai 1957 le clergé du diocèse de Coutances et Avranches va transmettre les informations connues dans les paroisses. Le transfert des corps va pouvoir ainsi commencer. Le cimetière militaire allemand de Marigny est un lieu où reposent 11 169 soldats tombés au cours de la bataille de Normandie. Celui d'Orglandes en reçut 10152. L'ossuaire du mont d'Huisnes inauguré le 14 septembre 1963 en reçut 11956 transférés de Bretagne, des îles anglo-normandes et autres lieux. Combien en reste-t-il encore dans les lieux isolés ? Tout se sait, rien ne se dit comme c'est un allemand ! pour reprendre le commentaire de l'abbé Félix curé de La Bloutière.

Rouxeville : l'abbé Georges Josseaume, curé, informe dans un billet reçu au secrétariat épiscopal le 16 mai 1957, que dix tombes allemandes se trouvent dans le cimetière de Rouxeville.

La Luzerne : le curé demeurant à Saint-André-de-l'Epine, informe le 19 août 1957, que deux tombes qui ne sont malheureusement pas entretenues, aussi un transfert serait souhaitable dans un cimetière allemand. Ces tombes sont à l'abandon et j'ai recueilli, informe le curé, une plaque d'immatriculation de l'un de ces soldats, mais les croix étaient détruites. Il est très difficile de savoir à qu'elle tombe il convient d'attribuer l'identité de la plaque « STAMMKOMP GEB 338 7495 ».

Saint-Germain-sur-Sèves : l'abbé Gachet, curé, informe qu'il y a une tombe à Saint-Germain-sur-Sèves, matricule 256 180 185, que ses restes ont été rassemblés dans un cercueil convenable. Il précise qu'il avait été découvert en relevant un fossé.

Fresville : le même prêtre dit que quarante soldats en fosse commune se trouvent dans le cimetière de Fresville. Ils avaient été inhumés vers le 15 juin 1944. Cette fosse se situe au nord-est du cimetière et sont à ce jour, 22 juillet 1957, non exhumés.

La Haye-Pesnel : le curé-doyen annonce le 17 mai 1957 que deux tombes de soldats allemands se trouvent dans le cimetière.

Digosville : il y a dans le cimetière une tombe allemande d'origine italienne annonce le prêtre le 25 mai 1957. Il s'agit de N^E PEZZAIOLI 1919-1944. Sa mère, précise-t-il, s'appelle Caterina Pezzaioli, Rezzato, via Broli, Brescia. Sa tombe est fort bien entretenue.

Courcy : deux soldats allemands inhumés dans le cimetière, près de l'église, à quelques mètres du monument aux morts, près de l'allée (abbé Le Dupont).

Hyenville : l'abbé Roland Ybert, curé résidant à Orval, fait part le 14 juin 1957, de l'existence de huit tombes allemandes dans le cimetière de Hyenville.

Le curé-doyen de Bréhal prend en compte la totalité des paroisses du doyenné et rappelle l'existence de :

Bréhal : trois ou quatre tombes au cimetière ; une ou plusieurs tombes entre Bréhal et Cérences, sur la route (voir la gendarmerie précise-t-il sur un billet du 16 mai 1957) ; à Cérences : une ou deux tombes sur la route entre Cérences et Trelly ; Bricqueville : une tombe au cimetière (liste reçue le 21 mai 1957) ; Hudimesnil : deux ou trois tombes au cimetière ; La Meurdraquière : deux, peut-être dans un puits ! précise-t-il ; Equilly : plusieurs dizaines, peut-être à cause de l'hôpital (au moins vingt précise-t-on sur un billet daté du 16 mai 1957).

Biéville : l'abbé Mesnildrey précise le 15 mai 1957 que les tombes jamais relevées, signalées plusieurs fois, dont le temps a effacé les noms et les endroits sont presqu'invisibles : deux dans le cimetière de Biéville, près du portail ; un dans un champ, le long d'une haie, chez Désiré Pagnon, village « les Auvrays » (semble n'avoir jamais été reconnu, précise le curé) ; deux autres dans un champ, route de Caumont à Torigni, le long de la route.

Néhou : quatre tombes en bordure d'allée ouest entre le monument aux morts et l'allée qui conduit au grand portail de l'église, corps inhumés superficiellement, tombes envahies par l'herbe, aucune signalisation, ne croit pas qu'elles aient été relevées (abbé Joubin, curé le 18 mai 1957).

Beuvrigny : une tombe dans le cimetière et une autre, sinon deux, dans le parc du château de madame Friteau à Saint-Louet-sur-Vire (abbé Jean Le Bas, le 13 mai 1957).

Saint-Maurice-en-Cotentin : l'abbé Pierre Drouet répond que deux tombes se trouvent dans le cimetière (lettre reçue le 16 mai 1957).

La Bloutière : une tombe allemande dans le cimetière et une autre tombe, non localisée, à Fleury. L'abbé Félix précise le 7 mai 1957 « je n'ai jamais vu sa tombe car parait-il, comme c'est un allemand … !!!

Houtteville : une fosse commune dans le cimetière avec quatorze soldats allemands (reçu le 16 mai 1957).

Sainteny : une tombe de soldat allemand tué en juin 1944 ; neuf tombes de soldats récupérés dans les champs, au total dix soldats dont l'emplacement est bien localisé dans le cimetière de Sainteny, précise l'abbé Yon le 5 mai 1957.

Granville, archipel des îles Chausey, l'abbé Delaby, le 2 mai 1957, précise qu'un militaire allemand est inhumé dans la grève de Port Marie, non loin du presbytère, rien ne marque la présence.

Saint-Côme-du-Mont : l'abbé Lelouey informe qu'il y a une sépulture de soldat polonais du nom de JULIUS JECQUEL, décédé le 28 décembre 1940.

Plomb : deux soldats allemands sont inhumés dans le cimetière, mais les deux croix blanches ne portent pas de nom ; Chavoy : un soldat allemand dans le cimetière, mais ce cimetière ayant été depuis lors transformé, il est difficile de savoir la place exacte où le soldat a été hativement inhumé pendant l'arrivée des troupes américaines, aucune croix, aucun signe ne marque le lieu exact de la sépulture (abbé Lepeu le 3 mai 1957).

La Rondehaye : deux tombes allemandes dans le cimetière (abbé P Violette, curé, le 1er mai 1957).

Muneville-le-Bingard : une tombe allemande isolée dans le cimetière (abbé R Boré, curé, le 2 mai 1957).

Saint-Vigor-des-Monts : une tombe allemande dans notre

Moulin de Brucourt à Saint-Denis-le-Vêtu

La donation-partage du 30 mars 1899 (maître Badin, 5 E 24891 et 3 Q 2542, ACP Cerisy-la-Salle) par Gratien, Isidore Lehodey veuf d'Aimée, Marie Regnault, à ses trois enfants : Alfred, Gustave ; Césarine, Aimée et Léonie, Clémence, permet de connaître la nature du moulin de Brucourt, loué à Joseph lefranc, meunier à Saint-Denis-le-Vêtu, alimenté par le ruisseau du même nom, affluent de la Vanne avant de se jeter dans la Sienne, assis sur Saint-Denis-le-Vêtu et par extension sur Roncey. La propriété nommée le moulin et la ferme de Brucourt se composent d'un principal corps de bâtiment appelé « l'hôtel carrière » à l'est, un autre petit bâtiment à usage d'étable à l'ouest, un poulailler, une boulangerie, charreterie, cours, jardin légumier et un moulin à blé à trois tournants logé dans un corps de bâtiment comprenant en outre : une cuisine, une laiterie, trois chambres, étables au sous-sol, divers autres appartements, un pré appelé le pré du moulin avec un étang servant de réserve d'eau, un petit plant, un bois taillis au sud de la pièce d'eau, deux herbages. Ces immeubles cadastrés en B 575-581, avaient été acquis par licitation rendue par le tribunal civil de Coutances le 20 juillet 1846. Une quittance de 8000 francs datée du 14 9bre 1850 (ACP Coutances, 3 Q 3576) formant le reliquat du prix d'adjudication, par Anaïs, Euphrosine Lehodey, femme de Florentin, Joseph Fauchon, demeurant à Saint-Denis-le-Vêtu, à Gratien, Isidore Lehodey, audit lieu de Saint-Denis-le-Vêtu, confirme cette acquisition. Ils provenaient de la succession de Louis, Sulpice Lehodey décédé le 15 mai 1835 et de Louise, Aimable Lebrun décédée le 18 septembre 1830. La vente mobilière précédée d'un inventaire réalisé les 12-13 et 16 juin 1835, à la requête de Marie, Joséphine et Pierre, François Nicolle tuteur des enfants Lehodey mineurs : Gratien, Isidore ; Esther, Augustine ; Anaïs, Euphrosine ; apporte des éclaircissements supplémentaires. L'analyse des titres et papiers permet d'apprendre que divers moulins audit lieu de Saint-Denis-le-Vêtu, avaient été acquis en vertu d'une adjudication rendue par le tribunal civil de Coutances le 14 janvier 1828 (non retrouvée). Une autre, sous la forme de six pièces d'écriture sous forme de quittances expédiées par maître Roblin au défunt, de sommes à lui dues par ce dernier comme acquéreur des moulins et terre de Brucourt, la dernière desquelles quittances datée du 3 novembre 1834 est de 705 francs pour intérêts de quatorze mille cent francs, prix de l'adjudication desdits biens et ce pour l'année échue, le 28 janvier. La feuille hebdomadaire d'affiches, annonces et avis divers de l'arrondissement de Coutances du 18 novembre 1827 publie cette vente d'immeubles par expropriation forcée. En voici le contenu « par exploit ou procès-verbal du ministère du sieur Hubert-Landaizerie, huissier à Coutances, en date du quatorze juillet dernier, visé à la mairie de Saint-Denis-le-Vêtu, le dix-sept dudit mois, par le sieur Delarue-Brucourt, maire, et au greffe de la justice de paix du canton de Cerisy-la-Salle, le même jour, par le sieur Piel, greffier, à chacun desquels il en a été laissé copie, lequel exploit a été enregistré à Coutances, le dix-sept du même mois, transcrit au bureau des hypothèques de l'arrondissement de Coutances, le vingt-sept dudit mois, et au greffe du tribunal civil du même lieu, le quatre août courant, il a été, à la requête de monsieur Jean Roblin, conservateur des hypothèques de l'arrondissement de Coutances, demeurant et domicilié audit Coutances, procédé à la saisie immobilière des biens-immeubles ci-après détaillés, appartenant ou ayant appartenu au sieur Jean-François Founaud-leslongschamps, cultivateur, demeurant et domicilié en la commune de Roncey. Désignation sommaire des immeubles saisis : article premier :

1° Un corps de bâtiment dans lequel sont quatre moulins, un à froment, un à orge, un à sarrasin, et le quatrième à huile, et dans lequel se trouvent également une écurie, deux chambres, un grenier, avec leurs cours au levant et au couchant dudit bâtiment, et les terrains en dépendant ; 2° Un petit bâtiment à usage d'étable, étant à l'extrémité de la cour vers le couchant, avec une portion de cour et un morceau de terrain au nord de ladite étable, et une autre portion de cour et un morceau de terrain étant au midi dudit bâtiment ; 3° Un jardin légumier étant derrière ladite étable vers couchant ; 4° La cour au levant avec une prairie étant au-devant desdits bâtiments, nommée la prairie du moulin, dans laquelle se trouve le réservoir qui fait mouvoir le moulin ; Ces quatre objets se tiennent et contiennent ensemble environ un hectare vingt ares ; 5° Une pièce de terre labourable, en partie plantée de pommiers, nommée le clos du val de bas, contenant environ quatre-vingt ares ; 6° Une pièce de terre, aussi labourable, sur laquelle il existe quelques pommiers, nommée le clos du val de haut, contenant environ cinquante ares ; 7° Un corps de bâtiment connu sous le nom de la carrière, distribué en deux salles, une charreterie, une étable et un appentis servant de cellier, avec une cour, une portion de terre plantée de pommiers, un jardin légumier, une portion de roche ou carrière et un coteau, dont une partie est en carrière et partie en herbage ; le tout se tenant et contenant environ quarante ares ; 8° Une pièce de terre en pêtil, divisée par un lit de terre, sur laquelle sont quelques pommiers, nommée le cotil, contenant environ vingt-cinq ares ; Ces immeubles sont situés en la commune de Saint-Denis-le-Vêtu, canton de Cerisy-la-Salle, arrondissement de Coutances ; ils sont exploités et faits-valoir par le sieur Jean-Pierre Douville, meunier, qui en jouit comme fermier.

Article deux et dernier :

Une portion de terre en pêtil, sur laquelle il y a quelques pommiers, servant de chaussée au réservoir dudit moulin et une autre portion de terre en coteau, plantée de quelques arbres, contenant ensemble environ quinze ares. Ces objets se tiennent à cause du déversoir du trop-plein du réservoir. Ces deux portions de terre sont situées en la commune de Roncey, canton de Cerisy-la-Salle, arrondissement de Coutances, et sont exploités par ledit sieur Douville, qui en jouit au même titre que des autres. Par le procès-verbal de saisie, monsieur Roblin a constitué, pour son avoué, maître David-Michel Desdevises-Dudesert, demeurant audit Coutances, rue du Pertuis-Truard. La première publication du cahier-des-charges, pour parvenir à la vente desdits immeubles, aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil séant à Coutances, le lundi dix-sept septembre prochain, à environ midi. Fait et rédigé par l'avoué soussigné, à Coutances, le six août mil huit cent vingt-sept. Signé Desdevises.

L'adjudication préparatoire des biens indiqués ci-dessus, a été passée à l'audience des criées du tribunal civil de l'arrondissement, séant à Coutances, le douze de ce mois, au profit du requérant, moyennant la mise à prix de trois mille francs, portée au cahier-des-charges.

Tombeaux inspirés de celui de Napoléon 1er dans les cimetières de Saint-Sever et de Villedieu-les-Poêles. Ce dernier devant être entretenu à perpétuité par la ville.

Cet article a un double but : évoquer la qualité et la diversité d'œuvres créées par nos marbriers, dans ce cas précis nos granitiers et les engagements pris par la collectivité pour assurer la pérennité de la tombe.

Deux tombeaux inspirés de celui créé par l'architecte Ludovico Visconti (1791-1853), pour perpétuer la mémoire de Napoléon 1er ont été créés par des granitiers dans le bocage normand, à Saint-Sever et

Villedieu-les-Poêles. Le tombeau destiné à être déposé dans le Panthéon fut commandé par le roi Louis-Philippe et réalisé dans le granit vert des Vosges. Les cendres de l'empereur y sont déposées le 2 avril 1861. L'évènement est majeur en France et l'œuvre de l'architecte de renom va donner des idées de création en recherche de nouveautés.

Villedieu-les-Poêles : Le tombeau dressé sur les sépultures de la famille Bonnaric-Guérin, Armand Bonnaric (1860-1927), madame Bonnaric née Guérin (1873-1928) est non signé. Le socle en 4 pièces du sarcophage mesure 100 cm x 192, 50 cm sur une hauteur de 90 centimètres. Trois pièces assemblées de granit de taille forment la base (200 cm x 200cm) qui recouvre au carré l'intégralité de la concession. Le monument présente à ce niveau-là une hauteur totale de 140 cm. Le sarcophage est monolithique. Une tenture sculptée inclinée s'enroule aux deux extrémités (177 cm d'une extrémité à l'autre) comme un parchemin. De chaque côté deux petits motifs pendants retiennent la cantonnière et lui donne du galbe.

Saint-Sever : le tombeau qui a été dressé sur la tombe de la famille Aumont est signé par Peschet-Fortin. Le monument réalisé en granit de taille bouchardé présente des dimensions qui varient peu avec celui de Villedieu : un socle qui couvre une surface de 240 cm x 140 cm ; la base fait 100 cm sur 200 cm ; le sarcophage monolithique, en son point le plus haut mesure 118, 5 cm de hauteur, en son point le plus 90 cm de hauteur. Sa largeur varie : elle est de 77, 5 cm au niveau de l'enroulement le plus haut et de 76, 5 cm à l'enroulement bas. Il y a un travail plus important dans la réalisation des moulures et les spirales des enroulements de parchemin sont en relief. Des cornes d'abondances laissent échapper de chaque côté un bouquet de trois longues feuilles. La longueur totale du sarcophage est presque commune aux deux monuments : 177, 5 cm pour Saint-Sever et 177 cm pour Villedieu. Les petits rubans convexes des enroulements sont au nombre de 18 auxquels s'ajoutent deux larges rubans plats. Les deux tombeaux ont cependant une différence notable : celui de Villedieu adopte une inclinaison avec une courbe concave tandis que celui de Saint-Sever est d'un plan droit incliné. Enfin ce dernier possède une belle croix cléchée en relief alors que celui de Villedieu est neutre.

Les personnes qui y reposent sont : le docteur Gilles, Eugène Aumont (1847-1921), époux de Marie, Philoïde Aumont ; Marie, Eugénie Aumont (1887-1889), fille de Gilles, Eugène et de Marie, Philoïde Fizel ; Charles, Marcel Aumont, notaire honoraire (1882-1960), originaire de Saint-Sever, décédé le 18 mars ; Marcelle, Claire, Lelièvre, veuve Aumont, son épouse originaire de Saint-Sever (1894-1969) ; madame Aumont née Philoïde, Marie Fizel (1868-1941) veuve de Gilles, Eugène Aumont, originaire de Montbray (sources archives départementales du Calvados et archives communales de Saint-Sever-Calvados). Une insertion dans l'hebdomadaire « le bocage » permet de connaître plus précisément le décès d'Eugène Aumont « madame Eugène Aumont ; M Charles Aumont, notaire à Saint-Sever, et madame Charles Aumont ; Melle Elisabeth Aumont ; Melle Jeanne Aumont et la famille, remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de M **Eugène, Gilles Aumont**, docteur-médecin, Officier d'académie, décédé, inhumé à Saint-Sever, dans sa 73e année ; ils prient celles qui n'auront pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli regrettable. » (Le bocage, organe de la Basse-Normandie, 22-29 avril 1921, image 66/217, archives départementales du Calvados, en ligne). Le même hebdomadaire relate la sépulture du docteur Aumont sous cette forme ***« Lundi dernier, 18 avril, avait lieu l'inhumation du docteur Aumont qui depuis 46 ans, avec une modestie, un dévouement et une dignité professionnelle exemplaire, ne cessa de dépenser sa peine et son savoir auprès de ses concitoyens. Sa fa-***

mille, ses confrères et ses amis de Saint-Sever, de Vire et des alentours, faisaient à sa dépouille mortelle une escorte recueillie et nombreuse. Et pourtant toutes les familles qui lui devaient de la reconnaissance étaient loin d'être représentées. Le docteur Aumont avait été président de l'association républicaine du canton de Saint-Sever ; il était encore vice-président du comité républicain de l'arrondissement de Vire. Conseiller municipal depuis 1881, adjoint en 1883, Officier d'académie, délégué cantonal, il ne voulut pas, à la mort de monsieur Lelièvre, survenue en décembre 1914, se charger des fonctions de maire, pendant la guerre ; il resta adjoint jusqu'en 1919, collaborant étroitement avec son ami Voisin à une sage administration, dont les habitants de Saint-Sever n'ont pas tout à fait oublié les avantageux résultats. Sur la tombe, le docteur Fontaine, maire de Saint-Sever, et le docteur Bertrand, président du syndicat médical de Vire, ont en termes émus, retracé la carrière de cet homme de bien. Nous offrons à sa famille, à l'occasion du deuil qui la frappe, nos sincères condoléances » (Le bocage, organe de la Basse-Normandie, 22-29 avril 1921, image 65/217, archives départementales du Calvados, en ligne). La succession de **Gilles, Eugène Aumont**, docteur en médecine, est déclarée à Saint-Sever le 14 octobre 1921 sous le numéro 162 comme le rappelle la transmission de cette mutation après décès au canton de Percy pour les biens que le couple Aumont possédait à Montbray, acquisition du 23 mai 1881 chez maître Regnault, sous la section « C » n° 660-663, 665 à la Renaumière, contenant 1 ha 20 ares 50 centiares et qui sont dévolus à leur fils, **Charles, Marcel Aumont** (3 Q Percy, mutation après décès extérieur, volume 3 n° 173).

Gabriel, Armand Bonnaric, domicilié à l'école communale de Villedieu, décède âgé de 66 ans, le 18 février 1927 (3 E 639/45, état-civil de Villedieu aux archives départementales) et laisse sa veuve. Son fils, issu d'un 1er mariage, **Jacques, Gabriel Bonnaric**, né à Tunis le 22 janvier 1899, adjudant au 2e régiment de tirailleurs à Colomb-Béchar (sud Oranais, Algérie) hérite de son père (mutations des successions, Villedieu, volume 138, n° 55, du 25 mai 1927, aux archives départementales de la Manche). Gabriel, Armand Bonnaric, professeur, était né le 6 mai 1860 à Montagnac (Hérault) et avait épousé en 1ères noces **Gabrielle, Marie, Catherine Courchet**, en 1895, et **Louise, Marie Guérin**, à Avranches, le 8 janvier 1920, en secondes noces (Avranches, 3 E 25/146).

A Villedieu, Louise, Marie Guérin, institutrice, veuve Bonnaric, décédée à Caen, domiciliée à Villedieu, le 21mars 1928, veuve. Elle est née à Montmartin-sur-Mer le 6 juillet 1873. Elle fut élève de l'école normale d'Our entre 1889-1892. Titulaire du brevet d'état en 8bre 1889, du brevet supérieur en juillet 1892, et du certificat d'aptitude professionnelle en 1895-1896 ; elle reçut une mention honorable le 10 juillet 1906, la médaille de bronze le 10 juillet 1911, et la médaille d'argent le 10 juillet 1924. Elevée au grade d'Officier d'académie le 22 août 1922. Elle enseigna à Cérences (1892), Hauteville-sur-Mer, Sainte-Mère-Eglise, où elle est notée « ***maitresse instruite, elle donne autour d'elle, à ses élèves, à ses adjointes, l'exemple d'une grande activité, elle a véritablement la vocation de l'enseignement ; elle dirige une école avec autorité et lutte victorieusement contre une école privée concurrente ; est sympathique à la population, a très bien réussi à Sainte-Mère-Eglise »*** (1 T 1/106 aux archives départementales de la Manche) et enfin à Villedieu-les-Poêles, à partir de 1912. Aux termes de son testament olographe en date du 10 mars 1928, à Villedieu, déposé au rang des minutes de maître Duval, notaire, madame Bonnaric a fait les dispositions suivantes « ***j'institue pour ma légataire universelle madame veuve Pépin, née Guérin, Marie, Alexandrine, directrice d'école à Avranches, voulant et entendant qu'elle soit ma seule héritière*** » avec comme condition du legs universel « à charge pour madame Pépin d'exécuter le legs prévoyant le versement d'une pension de douze cent francs qui sera payable en un seul terme chaque année et par avance », net de tous frais et droits, et ***« je lègue à la ville de Villedieu une somme de mille francs à charge d'entretenir à perpétuité mon tombeau se trouvant dans le cimetière de Villedieu »*** et laissé pour seule héritière ayant droit, madame **Louise, Marthe, Octavie Lebourgeois**, veuve de **Victor, Auguste Guérin**, sa mère, héritière réservataire pour ¼ (mutations des successions, volume 139, Villedieu, n° 64, du 9 juillet 1928 et volume 141, folio 105, n° 41 (1930) aux archives départementales de la Manche). Le conseil municipal de Villedieu délibère le 17 mai 1928 à propos du legs, celui-ci considérant que par testament olographe en date du 10 mars 1928, madame Bonnaric, directrice d'école à Villedieu, léguait une somme de mille francs à la ville de Villedieu, à charge d'entretenir à perpétuité son tombeau se trouvant dans le cimetière de Villedieu, considérant d'autre part que cette somme de mille francs ayant été reconnue insuffisante, madame Pépin, légataire universelle de madame Bonnaric, s'est engagée à verser une somme supplémentaire de mille francs, décide à l'unanimité d'accepter ce legs de deux mille francs qui seront placés en rente sur l'état. Le revenu de cette somme sera porté chaque année au budget primitif (152 ED 1 D 15, folio 221). Le même conseil municipal, le 16 novembre 1928, confirme en délibérant, l'acceptation du legs de madame Pépin, comme complément de la somme nécessaire à l'entretien du tombeau de madame Bonnaric (152 ED 1 D 15, folio 229).

cimetière, non identifiée, précise l'abbé René Girard, curé, le 2 mai 1957.

Vesly : l'abbé Lerosier, curé, dit le 27 avril 1957, qu'il y a sept allemands inhumés dans le cimetière, des tombes complètement délaissées et je me réjouis, précise-t-il, de voir enfin respectées par d'autres (que Vesly) ceux qui sont morts pour leur patrie.

Les Veys : une dizaine d'allemands inhumés dans le cimetière et une demi-douzaine à Saint-Pellerin, dans le cimetière (abbé René Gosselin, curé, le 28 avril 1957).

Sacey : un allemand dans le cimetière et un autre à Subligny (abbé jean Follain, réception le 16 mai 1957).

Le Theil : l'abbé Charles Blondin, curé le 29 avril 1957 décrit l'existence d'un acte de sépulture contenu dans les registres de catholicité à la date du 9 juin 1944 « deux soldats allemands, Ervald LERIZ et Duul ZANTOWER, décédés à Sauxemesnil le 7 juin, ont été inhumés dans le cimetière de cette paroisse. Le 24 juin, deux autres soldats allemands décédés sur la route de Renievast de bas, ont été de même inhumés dans le cimetière de cette paroisse, noms inconnus ».

Toutes ces informations sont extraites du 301 J dont les archives déposées sont en cours de traitement sous le titre du « secrétariat épiscopal ».

A celles-ci s'ajoutent et complètent les informations contenues dans le fonds de la Préfecture : 118 W 17-23 (sépultures militaires) et autres sources locales.

Cinq militaires allemands inhumés dans le cimetière d'Hudimesnil et un autre militaire allemand inhumé au village des champs aux Hulées (22/9/1944).

Un cimetière américain et un cimetière allemand, face à face, au lieu-dit du Neufbourg au Chefresne (9/11/1944). Liste des soldats allemands inhumés, conservée en mairie.

Tombes allemandes à Quettreville-sur-Sienne :
MOHRING, soldat suicidé en 1943 ; HELMETT (elmett) AXIS, MONHAS ABERFELD, SARBAG AUGUST, tous inhumés au village de l'Encoignarderie et H H G inhumé près de la gare (3/11/1944).

Une tombe allemande dans le cimetière de Chevry ; un tombe isolée en bordure de route de Tessy à Villebaudon ; deux autres inhumés ; un soldat allemand inhumé sous la route de Chevry à Moyon qui serait resté, selon le maire, sous le ballast (19/11/1944).

Un marin anglais ou américain et un aviateur américain inhumés dans le cimetière de Bricqueville-sur-Mer ; huit soldats allemands (cinq dans le cimetière et trois en deux lieux différents : deux au village Vilain et un aux salines (10/11/1944).

Trois militaires allemands inhumés dans le cimetière de Saint-James et trois civils (25/10/1944).

Un soldat allemand (inconnu) inhumé à l'entrée du cimetière de Gavray (le maire n'a pas répondu à la demande du Préfet).

Un cimetière militaire allemand contenant environ cent quatre-vingt corps à Hambye (12/9/1944). Les deux aviateurs polonais inhumés dans le cimetière communal sont oubliés ainsi que le soldat allemand tué et inhumé à l'abbaye de Hambye. Le procès-verbal du maire de Hambye précise que l'avion est tombé le 7 juin 1944 aux environs de la ferme d'Alexandre Moricet, au village de la Croix, vers 7h30 du matin. La Feldgendarmerie emmena les papiers des aviateurs, le premier avait été tué en tombant, le deuxième mourut quelques heures plus tard. Ils furent inhumés le 10 juin 1944 selon les rites catholiques car l'un d'eux portait un chapelet. Le cimetière allemand sera transféré au cimetière du Chefresne en 1947.

Quarante-neuf tombes de soldats allemands, inhumés par les autorités allemandes, à Gerville-la-Forêt (5/8/1944).

Tombe d'HELMIT SCHMELTER, aux Loges-sur-Brécey, tué le 1er août 1944, inhumé sur le lieu où il a été tué, livret militaire, porte-monnaie, lettre reçue en juin 1944, conservés à la mairie (17/8/1944).

Soldats allemands inhumés à Chef-du-Pont, tous tués le 6 juin 1944, les papiers d'identité ayant disparu : 10 / STI AR 620 79 9 ; 20 /2659 SCHW FLAK ERS ABT 95 ; 30 /1753 SL FLAK ERS ABT 39 ; 40 4 FLAK ERS ABT 1 1271 ; 50 / XXX 0409 4 SCHW-FLAK ERS ABT 39 ; 60 2601 STAMN KP PL ERS BATL 33 ; 70 2724 STAMN KP PL ERS BATL 33 ; 80 3 PI ERS BTL 33 5945 A ; 90 /2602 STAMN KP PL ERS BATL 33 ; 100 / soldat allemand inconnu, brûlé, appartenant au STAMN KP PL ERS BATL 33 ; 110 2598 STAMN KP PL ERS BATL 33 ; 120 2616 STAMN KP PL ERS BATL 33.

Une tombe de militaire allemand inhumé dans le cimetière du Mesnil-Hue, près du monument-aux-morts (non déclaré par le maire). La stèle porte l'épitaphe suivante « Dr Hans Hermann Baer 1912-1944 ». Sa tombe est conservée à proximité du monument aux morts. J'attends un retour d'information des archives allemandes le concernant.

Anneville-sur-Mer :

Une tombe de militaire allemand inhumé dans le cimetière d'Anneville-sur-Mer (non déclaré par le maire) et un ou deux autres soldats tués dans le bourg, inhumés dans ledit bourg. Une croix de fonte ajourée se dresse vers le haut de la parcelle du midi, au sud-est de l'église. La plaque d'indentification porte l'information suivante « Jacques Hollaender, né le 21 novembre 1925 à Lille, Gren. ». La Deutsche Dienststelle für die Benachrichtigung der nächsten Angehörigen von Gefallenen der ehemaligen deutschen Wehrmacht m'a adressé le 4 novembre 2013 les informations suivantes :Plaque d'identité n° 9204-St. Kp./ Ld.Schtz.Ers.Batl.11 Dernier grade connu : Grenadier Adresse : père Dr. Hermann Hollaender, Lesse n° 173, arr. Wolfenbüttel 28-8-1943 : incorporé dans la Wehrmacht et affecté à la Stamm-Kompanie/Landes-Schützen-Ersatz-und Ausbildungs-Bataillon 11, Hildesheim Selon liste du 23-9-1943 : appartenait à la 3. Kompanie/Landes-Schützen-Bataillon 739

20-11-1943 : muté à la 1. Kompanie/Landes-Schützen-Bataillon 739

3-2-1944 : muté à la Stamm-Kompanie/Grenadier-Ersatz-Bataillon 191

14-3-1944 : dirigé sur la Marsch-Kompanie/Grenadier -Ersatz-Bataillon, 191

Selon liste du 19-6-1944 : appartenait à la 1.Kompanie/Marsch-Bataillon zur besonderen Verwendung 369

20-7-1944 : appartenant à la 2.Kompanie/Grenadier-Regiment 922 (243.Infanterie-Division), tué au combat à Lessay (Manche), puis inhumé à Anneville-sur-Mer (Manche).

Deux tombes de soldats anglais sont conservées dans le même cimetière d'Anneville-sur-Mer. Les stèles portent les épitaphes suivantes :

A SAILOR/OF THE 1939-1945/WAR ROYAL NAVY/ NOVEMBER 1943/KNOWN UNTO GOD

EGN MORTON LEADING SEAMEN RN/D/IX 125766/HMS CHARRY BDIS 23 RD OCTOBER 1943

Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La publication « La voix du patrimoine de Sienne » peut être consultée, sous format PDF, sur le site « http://www.lechefresne.fr »

L'adjudication définitive des mêmes biens a été fixée et aura lieu à l'audience des criées et publications dudit tribunal civil de Coutances, la quatorze janvier prochain, heure d'environ midi. Coutances ce seize novembre mil huit vingt-sept. Signé Desdevises (1 JAL 45).

Tombes allemandes : Le Mesnil-Hue, Anneville-sur-Mer

Moulin de la vallée à Ver

Bail du 20 novembre 1873 enregistré sous seing privé le 31 janvier 1874

Bail pour sept ans de saint Michel 1874 par Leforestier Henri, Pierre, comte de Mobeq, propriétaire à Ver, à Briens Charles, meunier à Ver, du moulin de la Vallée, avec bâtiments et terrains en dépendant contenant cinq hectares cinquante ares à Ver, moyennant treize cent cinquante francs payables à saint Michel, Noël et saint Jean par avance, ci 1350 ; charge de quatre chapons, quatre canards et des réparations : quarante-quatre francs, 44 , 1394, plus les impôts ¼ 348, 50, total 1742, 50.

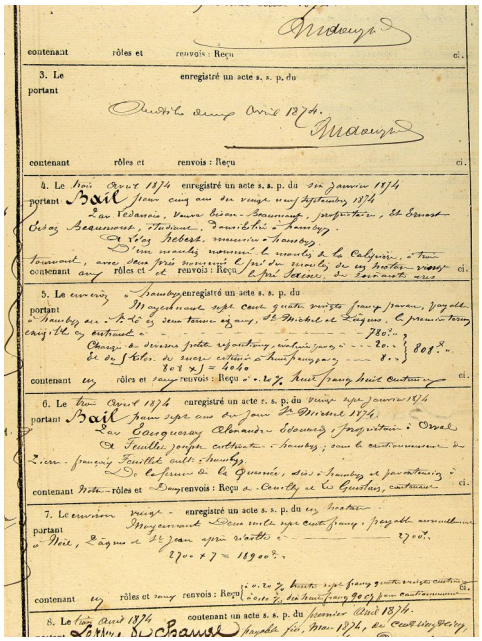

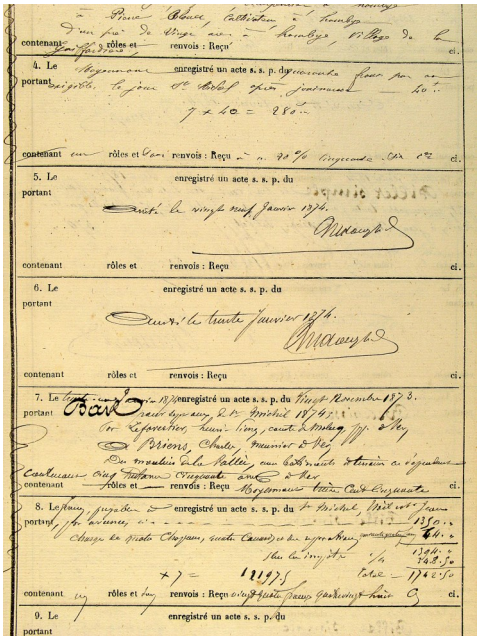

Connaissance et curiosité au val de Sienne !

Qu'est-ce ?

Première pierre ou pierre de fondation pour la reconstruction de l'église saint Pierre et saint Paul du Mesnil-Amand datée du 7 mai 1885.